



COMMUNE DE  
**VilleneuveLoubet**

---  
Département des Alpes-Maritimes  
----

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
VILLE DE VILLENEUVE-LOUBET

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des délibérations du Conseil Municipal

**SEANCE DU JEUDI 28 FEVRIER 2019**

**COMPTE-RENDU d'affichage**  
(Art. L.2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales)

L'An deux mil dix-huit et le 28 février à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué le 22 février, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lionnel LUCA, Maire de Villeneuve - Loubet.

**APPEL NOMINAL**

**Présents**

M. Lionnel LUCA - Mme Marie BENASSAYAG - M. Laurent COLLIN - M. Albert CALAMUSO –  
M. Charles LUCA - Mme Valérie PREMOLI - M. Christian VIALLE – M. Jean-Paul BULGARIDHES –  
Mme Colette CHASTAN – Mme Patricia LAVIGNE – M. Dominique GAULT - Mme Rebiha AÏT-YALLA –  
Mme Catherine PIEGGI – M. Philippe TURCHET – M. Marcel PIACENTINO - Mme Caroline BEZET –  
M. Jean-Noël TRAMONI - Mme Michèle PERRIN – Mme Martine CHERKESLY – Mme Elodie SAIAG –  
Mme Sylvie MARCHAND – Mme Christiane LAURENT – M. Paul TREMELLAT –  
M. Serge JOVER – M. Renaud LETITRE – M. Pierre LIENEMANN

**Représentés / pouvoirs**

Mme Thérèse DARTOIS, pouvoir donné à Monsieur le Maire  
Mme Nathalie NISI, pouvoir donné à Monsieur Christian VIALLE  
M. René TORTO, pouvoir donné à Madame CHASTAN  
M. René DI COSTANZO, pouvoir donné à Monsieur COLLIN  
Mme Maud RIBET, pouvoir donné à Madame BENASSAYAG  
M. Mohamed LARABI, pouvoir donné à M. Jean-Paul BULGARIDHES

**Absents / Excusés :**

M. Gilles BOÏS

**Secrétaire de séance :** M. Charles LUCA

## **1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 DECEMBRE 2018**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à L'UNANIMITE APPROUVE le procès-verbal du 18 décembre 2018**

## **2 - RELEVÉ DES DÉCISIONS DU MAIRE (article L.2122.22 du CGCT)**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

**LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE PREND ACTE du compte-rendu des décisions 2019 (de n°001 à 021).**

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **DEL - 2019/CM02/015 - ECHANGE INTER MUNICIPALITES FRANCE QUEBEC 2019**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

**LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à engager toutes les démarches nécessaires pour la bonne mise en œuvre et la bonne exécution de la présente délibération et en particulier, à signer tout acte nécessaire au bon déroulement de cet échange.
- **RESERVE** 1 poste de saisonnier pour accueillir un jeune Québécois à Villeneuve-Loubet sur la saison estivale 2019.
- **AUTORISE** la sélection, avec l'Association France-Québec, d'un candidat Villeneuvois qui participera à cet échange.
- **FACILITE** le séjour du Québécois en favorisant un hébergement en Famille d'Accueil

#### **DEL - 2019/CM02/016 - APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES POUR LA MISE EN LOCATION/GERANCE DE LA BOUCHERIE DU VILLAGE**

**Rapporteur : Monsieur PIACENTINO**

**LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,**

- **APPROUVE** les termes et conditions du cahier des charges de mise en location gérance du fonds de commerce de Boucherie- Charcuterie – Volailles – Traiteur traditionnel
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à :
  - **ACCOMPLIR** toutes les démarches tendant à l'accomplissement du projet
  - **AUDITIONNER** les candidats retenus
  - **CHOISIR** le candidat qui sera sélectionné sur la base des critères définis dans ledit cahier des charges
  - **RENEGOCIER** le bail commercial ou en demander son renouvellement
  - **SIGNER** tous les actes et documents relatifs à la procédure de mise en location-gérance du fonds de commerce de Boucherie-Charcuterie-Volailles et Traiteur Traditionnel, et notamment :contrat de location-gérance pour une durée maximale de 3 ans, selon les termes et conditions prévus dans le cadre du cahier des charges de mise en location-gérance, contrat de bail commercial, annonces légales, et toutes mesures de publicité, état des lieux et plus généralement, tout acte ou document relatif à cette procédure

## CULTURE - SPECTACLE

### DEL - 2019/CM02/017 – TARIFS DES ACTIVITES CINEMATOGRAPHIQUES

Rapporteur : Madame BENASSAYG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les tarifs des activités cinématographiques.

## RESSOURCES HUMAINES

### DEL - 2019/CM02/018 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Madame BENASSAYAG

FILIERE ADMINISTRATIVE		
GRADE CREATION	NOMBRE D'EMPLOIS TEMPS DE TRAVAIL	GRADE SUPPRESSION
Attaché Territorial	1 Temps complet	Technicien Territorial

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs ci-dessus.

### DEL - 2019/CM02/019 – MODIFICATION QUOTITE TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS MIS A DISPOSITION DE L'OFFICE DU TOURISME

Rapporteur : Monsieur TRAMONI

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** le maire à signer l'arrêté de mise à disposition d'un agent communal auprès de l'Office du Tourisme.

## TRANQUILLITE PUBLIQUE

### DEL - 2019/CM02/020 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION D'UNE FOURRIERE AUTOMOBILE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Rapporteur : Monsieur CALAMUSO

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les termes du contrat de Délégation de Service Public (et ses annexes) relatif à l'exploitation sur le territoire communal d'un service de fourrière automobile avec la Société SARL TRANSPORT STOCKAGE TOUT VEHICULE (TSTV)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à signer le contrat de Délégation de Service Public susvisé avec le titulaire désigné.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à engager toutes les démarches nécessaires pour la bonne mise en œuvre du contrat de délégation de service public en question et de lui donner tous pouvoirs pour signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de ladite délibération.

## FINANCES

### DEL - 2019/CM02/021 – BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE - AFFECTATION PREVISIONNELLE DU RESULTAT 2018

Rapporteur : Madame BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **AFFECTE** le résultat de fonctionnement 2018 comme suit :
  - INVESTISSEMENT 2 290 971,76 € affectés pour la couverture du déficit qui seront inscrits sur l'article 1068 - excédent de fonctionnement capitalisé.
  - le solde disponible en fonctionnement est affecté au 002.
- **DIT** que l'affectation ci-dessus présentée est une affectation prévisionnelle susceptible d'être modifiée lors de la plus proche décision modificative suivant le vote du Compte Administratif.

### DEL - 2019/CM02/022 – TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES

Rapporteur : Monsieur le Maire

TAXES LOCALES	TAUX
	2019
Taxe d'habitation sur les résidences principales	12,26 %
Taxe d'habitation majorée sur les résidences secondaires	17,16 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,36 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	14,00 %

LE CONSEIL MUNICIPAL adopte à LA MAJORITE les taux d'imposition des trois taxes directes locales par **31 VOIX** (M. BOÏS absent et 1 abstention - M. LETITRE) de la manière suivante :

- **ADOpte** cette évolution des taux d'imposition des trois taxes locales.

### DEL - 2019/CM02/023 – BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL DE LA COMMUNE 2019

Rapporteur : Madame BENASSAYAG

Les propositions du Budget Primitif pour l'exercice 2019, budget principal, dont le montant par section s'élève à :

- Fonctionnement : 25 832 300,56 €
- Investissement : 11 282 285,93 €

Le total du Budget Primitif concernant le Budget Principal pour l'année 2019 s'élève à :

- Dépenses : 37 114 586,49 €
- Recettes : 37 114 586,49 €

LE CONSEIL MUNICIPAL adopte à LA MAJORITE les taux d'imposition des trois taxes directes locales par 31 VOIX (M. BOÏS absent et 1 abstention - M. LETITRE) de la manière suivante :

- **VOTE** le Budget Primitif du Budget Principal de l'exercice 2019, au niveau du chapitre sans vote formel par chapitre,
- **ARRETE** la balance générale du Budget Primitif Principal – Exercice 2019.

**DEL - 2019/CM02/024 – BUDGET ANNEXE EAU - AFFECTATION PREVISIONNELLE DU RESULTAT 2018**

**Rapporteur : Monsieur COLLIN**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **AFFECTE** les résultats 2018 comme suit :
  - INVESTISSEMENT 66 357,20 € affectés pour la couverture du déficit qui seront inscrits sur l'article 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé
  - le solde disponible de FONCTIONNEMENT est affecté 002.
- **DIT** que l'affectation ci-dessus présentée est une affectation prévisionnelle susceptible d'être modifiée dans la plus proche décision modificative suivant le vote du Compte Administratif.

**DEL - 2019/CM02/025 –BUDGET ANNEXE EAU 2019**

**Rapporteur : Monsieur COLLIN**

Les propositions du budget Annexe Eau pour l'exercice 2019, dont le montant par section s'élève à :

- Fonctionnement : 374 991,07 €
- Investissement : 467 929,87 €

Le total du Budget Primitif concernant le Budget Annexe Eau pour l'année 2019 s'élève à :

- Dépenses : 842 920,94 €
- Recette : 842 920,94 €

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **VOTE** le Budget Primitif du Budget Annexe Eau de l'exercice 2019, au niveau du chapitre.
- **ARRETE** la balance générale du Budget Annexe Eau – Exercice 2019.

**DEL - 2019/CM02/026 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - AFFECTATION PREVISIONNELLE  
DU RESULTAT 2018**

**Rapporteur : Monsieur COLLIN**

- **AFFECTE** les résultats 2018 comme suit :
  - INVESTISSEMENT 592 576,34 € affectés pour la couverture du déficit qui seront inscrits sur l'article 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé
  - le solde disponible en FONCTIONNEMENT est affecté au 002
- **DIT** que l'affectation ci-dessus présentée est une affectation prévisionnelle susceptible d'être modifiée dans la plus proche décision modificative suivant le vote du Compte Administratif.

**DEL - 2019/CM02/027 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2019**

**Rapporteur : Monsieur COLLIN**

Les propositions du budget Annexe Assainissement pour l'exercice 2019, dont le montant par section s'élève à :

- Fonctionnement : 5 059 547.00 €
- Investissement : 1 455 398.82 €

Le total du Budget Primitif concernant le Budget Annexe Assainissement pour l'année 2019 s'élève à :

- Dépenses : 6 514 945.82 €
- Recette : 6 514 945.82 €

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **VOTE** le Budget Primitif du Budget Annexe Assainissement de l'exercice 2019, au niveau du chapitre.
- **ARRETE** la balance générale du Budget Annexe Assainissement – Exercice 2019

**DEL - 2019/CM02/028 – BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES 2019**

**Rapporteur : Madame BENASSAYAG**

Les propositions du budget Annexe Pompes Funèbres pour l'exercice 2019, dont le montant par section s'élève à :

- Fonctionnement : 70 000 €
- Investissement : 70 000 €

Le total du Budget Primitif concernant le Budget Annexe Pompes Funèbres pour l'année 2019 s'élève à :

- Dépenses : 140 000 €
- Recette : 140 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **VOTE** le Budget Primitif du Budget Annexe Pompes Funèbres de l'exercice 2019, au niveau du chapitre.
- **ARRETE** la balance générale du Budget Annexe Pompes Funèbres – Exercice 2019

**DEL - 2019/CM02/029 – BUDGET ANNEXE PCAE 2019**

**Rapporteur : Madame BENASSAYAG**

Les propositions du budget Annexe PCAE pour l'exercice 2019, dont le montant par section s'élève à :

- Fonctionnement : 289 869.00 €

Le total du Budget Primitif concernant le Budget Annexe PCAE pour l'année 2019 s'élève à :

- Dépenses : 289 869.00 €

- Recette : 289 869.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **VOTE** le Budget Primitif du Budget Annexe PCAE de l'exercice 2019, au niveau du chapitre.
- **ARRETE** la balance générale du Budget Annexe PCAE – Exercice 2019.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 21 heures.

FAIT A VILLENEUVE-LOUBET, le 28 février 2018.

Le Maire



**Lionnel LUCA**

Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Sophia Antipolis.

